

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 22 & MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018  
LUXEMBOURG



# LE RENDEZ-VOUS DES RH ET DU DROIT SOCIAL

## Les bonnes pratiques

BÉNÉFICIEZ DE  
**100 € HT**

DE RÉDUCTION POUR TOUTE  
INSCRIPTION À UNE JOURNÉE  
REÇUE AVANT LE 21/9/18  
(CODE PROMO :  
26398 EARLY)



### 4 WORKSHOPS À LA CARTE

- ▶ **Actualités des réformes et jurisprudence marquante en droit social...**
- ▶ **Pensions complémentaires indépendants inclus**
- ▶ **Salariés au volant : quel est le cadre légal et fiscal ?**
- ▶ **Quid des engagements employeur en matière d'AML et RSE ?**

[www.ifebenelux.com](http://www.ifebenelux.com)

## JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 – LUXEMBOURG

### MATINÉE ☺ WORKSHOP

#### Actualités des réformes et jurisprudence marquante en droit social : GDPR, détachement, projet 7324 du 25 juin 2018 (CET)...

8h30 Accueil des participants

8h45 Introduction par le Président de séance

#### ACTUALITÉS RH & LE POINT DES RÉFORMES

9h00

##### Les points d'attention sur les réformes

Hélène WEYDERT

Avocate à la Cour

CABINET WEYDERT

#### INCAPACITÉ ET RECLASSEMENT

10h00 ☺ Expert

##### Le point d'actualité

- Projet de loi 7309/03
- Inaptitude du salarié : ce qui a changé.
- Quelles sont les obligations de l'employeur ?
- Que prévoit le projet de loi ?

Catherine GRAFF

Partner

COLLIN MARECHAL

11h00 Pause-networking

#### GDPR POUR LES SALARIÉS

11h15 ☺ Pratique

##### Les données personnelles des salariés

- Quels sont les grands principes de la protection des données ?
- Focus sur le principe de licéité et de limitation dans la conservation.
- ☺ Cas pratique : évaluation professionnelle et durée de conservation
- Quels sont les droits des employés ?
- Focus sur le droit à l'information, le droit à l'accès et les droits relatifs à la prise de décision automatisée.

- ☺ Cas pratique : établir une « Privacy Policy » pour ses employés : décision automatisée et bonus.
- *Quid* des transferts des données vers l'étranger ?
- ☺ Cas pratique : stockage des données des employés dans le cloud / à l'étranger.

Florence D'ATH

Associate

LOYENS & LOEFF

12h15 Session de Q/R

12h30 Buffet pour ceux qui assistent à la journée complète

### APRÈS-MIDI ☺ WORKSHOP

#### Pensions complémentaires indépendants inclus

14h15

##### Projet 7119 : ce qui a changé pour les indépendants

- Quelles sont les personnes concernées ?
- Réforme de la loi RCP.
- Quels étaient les objectifs ? Les attentes ont-elles été remplies ?
- Comment préparer la réforme ?
  - Quelles sont les démarches préalables ?
  - Quelles sont les assurances disponibles pour les indépendants ?
  - Quelles sont les règles à connaître ?

Arnaud MARQUET

Employee benefits consultancy

LALUX LUXEMBOURGEOISE-VIE

15h45

##### Quels sont les aménagements fiscaux ?

- Quelles sont les conditions ?
- Comment sont-ils calculés ?
- Quelles sont les revendications et attentes ?
- Quels sont les impacts fiscaux des cotisations sociales ?

##### Workshop : étude de cas d'un indépendant

16h45 Séance de Q/R

17h00 Clôture de la conférence par le Président de séance

Arnaud MARQUET

#### POUR QUI ?

Au sein des départements des Ressources Humaines, notamment aux personnes en charge de la communication, du contrôle ainsi que de la gestion des salaires :

- Directeurs et responsables des ressources humaines
- HR Generalist
- Responsables de la gestion de carrières
- Responsables administration du personnel
- Compensation et benefits managers

- Responsables juridiques, juriste d'entreprises
- Avocats et juristes
- Directeurs généraux et leurs adjoints.
- Consultants
- Comptables en charge de l'élaboration des états financiers des personnes physiques et sociétés

À tout autre personne intéressée, voire concernée par la matière.



# MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018 – LUXEMBOURG

## MATINÉE 🕒 WORKSHOP

### Salariés au volant Trajets et déplacements : cadre légal et fiscal

**8h30** Accueil des participants

**9h00**

#### Permis de conduire et aptitude à conduire : quel est le cadre légal ?

- Le permis de conduire, l'aptitude physique : que peut-t-on demander lors de l'embauche ? Puis au cours du contrat ? Comment rédiger l'offre d'embauche ? Quelles sont les mentions obligatoires du contrat de travail ?
- Quelle est la jurisprudence sur le licenciement pour perte temporaire ou définitive du permis ?
- Suspension, invalidation ou annulation de permis, quelles sont les conséquences sur le contrat ? Quelles sanctions ?
- Quel est le rôle de la médecine du travail ?
- Qui doit payer les réparations du véhicule de fonction et sous quelles conditions ?
- Qui doit payer les amendes ?

**Maurice MACCHI**

Senior Associate

**ALLEN & OVERY**

**10h00**

#### Le temps de trajet est-il du temps de travail ?

- Art L.211-4 du Code du travail
- Dans quelle mesure les temps de déplacement peuvent-ils être considérés comme du temps de travail ?
- Salariés itinérants : comment déterminer le temps de travail effectif ?
- RRGPD et géolocalisation du salarié : quelles sont les règles ? Quel est l'impact de la loi du 1<sup>er</sup> août 2018 ?
- Parcours hors du temps de travail

**Virginie ROGER-SCHROEDER**

Associate

**ARENDE & MEDERNACH SA**

**11h00** Pause-networking

**11h15**

#### Quels sont les aspects fiscaux à considérer ?

- Comment évaluer l'avantage en nature ?
- Comment gérer les situations particulières : suspension ou rupture du contrat de travail, maladie ?
- Quel traitement fiscal des développements récents (salary sacrifice, switch option...) ?
- Quelles règles fiscales s'appliquent en cas d'utilisation du véhicule privé ?

**Joëlle LYAUDET**

Partner

**BDO TAX & ACCOUNTING SA**

**12h15** Session de Q/R

**12h30** Buffet pour ceux qui assistent à la journée complète

## APRÈS-MIDI 🕒 WORKSHOP

### Quid des engagements employeur AML & RSE

**14h15**

#### Comment le DRH peut-il devenir le leader de la démarche RSE ?

- Développement durable, création de valeur partagée et RSE.
- Les aspects d'une politique RH responsable.
- 🧑🏫 Cas pratique : évaluation de votre politique RH dans le Guide ESR.

#### Exemples concrets

#### Avantages d'une stratégie RSE pour l'entreprise et pour les collaborateurs.

**Morgane HAESSIER**

Chargée de projets

ou

**Norman FISCH**

Secrétaire général

**INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (INDR)**

**15h15** Session de Q/R

**15h30** Pause-networking

**15h45** 🎯 Expert

#### Quelles sont les nouvelles obligations pour les employeurs en matière AML ?

- Cadre juridique : lutte contre le blanchiment- 4<sup>ème</sup> directive, Loi du 13 février 2018
- Quels sont les pouvoirs des autorités de contrôle ?
- CNPD, CSSF, ITM
- Qu'est-ce que le dispositif d'alerte interne ?
- Quelles sont les obligations pour les salariés ?

**Thierry POULIQUEN**

Avocat à la cour

**POULIQUEN & CARAT ASSOCIÉS**

**16h45** Session de Q/R

**17h00** Clôture de la conférence par le Président de séance

#### POURQUOI ?

- Décrypter les grandes évolutions législatives et jurisprudentielles
- Intégrer l'évolution des règles dans ses pratiques
- Eviter les risques de contentieux

#### COMMENT ?

- Un programme défini en étroite collaboration avec les orateurs pour répondre aux attentes des professionnels
- Une approche pratique de la matière, au travers d'exemples tirés des expériences de chacun
- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation



# INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous  
sur votre  
smartphone



## Renseignements programme

Amélie Bry – abry@abilways.com

## Renseignements et inscriptions

IFE BY ABILWAYS

Rue de la Science, 41 - 1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 533 10 20

Fax : +32 (0)2 534 89 81

infoclient-ife@abilways.com

## Participation (+ 3 % TVA)

2 jours : 1400 € HT

1 jour ½ : 1 150 € HT

1 jour : 850 € HT

½ jour : 450 € HT

**-100 € HT de réduction pour toute inscription à une journée reçue avant le 21/9/18 (code promo : 26398 EARLY)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site [www.ifebelux.lu](http://www.ifebelux.lu). Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com) ou par téléphone au +32 2 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science - 1040 Bruxelles.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Date et lieu de la formation

**JEUDI 22 & MERCREDI 28 NOVEMBRE • LUXEMBOURG**

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la formation.

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation  
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme  
si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



## Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : [correctionbdd@ifexecutives.com](mailto:correctionbdd@ifexecutives.com)

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la formation « **LE RENDEZ-VOUS DES RH ET DU DROIT SOCIAL** » (code 26398) et je choisis :

2 jours

1 jour ½

1 jour

½ jour  Jeudi 22 novembre 2018  Mercredi 28 novembre 2018

**OUI**, je m'inscris à une journée avant le 21/9/18 et je bénéficie de 100 € de réduction (code promo : 26398 EARLY)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom et prénom \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable juridique \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N°TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Effectif site \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal      Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

N° de GSM \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :